



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 3 février 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

27 JAN. 2023

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00009** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

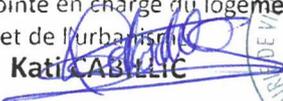
Domicilié (e) Monsieur BEN HAJMESSAOUD Taoufik
20 rue Francis Martin
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Création d'un portillon et d'un portail

Sur un terrain sis 20 RUE FRANCIS MARTIN
Cadastré AI101

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 27 JAN. 2023

Le Maire, Le Maire
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN


PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00009** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

27 JAN. 2023

L'Appariteur,